

## RECOMMANDATION UIT-R S.725\*

**Caractéristiques techniques des microstations**

(1992)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

*considérant*

- a) que les microstations terriennes présentent des caractéristiques spécifiques, à savoir:
- b) que les microstations terriennes sont exploitées dans le cadre du service fixe par satellite, et doivent se conformer aux dispositions pertinentes du Règlement des radiocommunications, des Recommandations de l'UIT-R et de toute législation nationale applicable;
- c) que les microstations terriennes sont généralement utilisées dans le cadre de réseaux fermés répondant à des applications spécialisées, soit pour la diffusion d'informations (microstations réceptrices uniquement), soit pour l'échange d'informations (microstations émettrices/réceptrices);
- d) que les microstations terriennes sont généralement installées chez l'abonné et que leur densité peut être importante;
- e) que les microstations terriennes font souvent partie de réseaux en étoile, constitués d'une station centrale relativement importante appelée station centrale et de nombreuses microstations terriennes, bien que certains réseaux soient exploités en configuration point à point ou en configuration maillée sans station centrale;
- f) que les transmissions de microstation à microstation se font généralement par l'intermédiaire de la station centrale;
- g) que les microstations terriennes opèrent généralement sans personnel;
- h) que les microstations terriennes sont généralement surveillées et commandées par une installation centrale et, parfois même par des installations locales;
- j) que les microstations terriennes sont généralement utilisées pour la transmission numérique de débit inférieur à 2 Mbit/s;
- k) que le diamètre des antennes des microstations est normalement inférieur ou égal à 2,4 m, mais qu'il est parfois nécessaire d'utiliser des antennes dont le diamètre peut atteindre 5 m;
- l) que les microstations terriennes sont généralement équipées d'émetteurs de faible puissance et qu'il faut dans tous les cas limiter leur puissance pour des raisons de sécurité;
- m) que, dans le cas où des réseaux de microstations (soit au niveau de la station centrale soit au niveau des microstations) sont connectées à des réseaux publics à commutation, tels le réseau public pour données à commutation par paquets (RPDCP), le réseau public à commutation de circuits (RPCC) ou un RNIS, etc., les moyens d'interconnexion avec ces réseaux (interface et protocole) et les questions de compatibilité pourraient être couverts par de nouvelles Recommandations spécifiques;
- n) que plusieurs administrations appliquent déjà des procédures d'octroi de licence simplifiées pour les utilisations nationales ou régionales afin de faciliter la mise en œuvre de microstations,

---

\* La Commission d'études 4 des radiocommunications a apporté des modifications rédactionnelles à cette Recommandation en 2001 conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 44 (AR-2000).

*recommande*

- 1 que l'on se conforme, pour les transmissions par microstations terriennes, aux paramètres techniques spécifiés dans les Recommandations UIT-R S.726, UIT-R S.727 et UIT-R S.728;
- 2 que l'on se conforme, pour la surveillance et les fonctions de commande des réseaux de microstation, à la Recommandation UIT-R S.729;
- 3 que les administrations utilisent ces Recommandations à titre de directive pour mettre en place des procédures d'octroi de licence simplifiées;
- 4 que les Notes suivantes soient considérées comme faisant partie de la Recommandation:

NOTE 1 – Les bandes du SFS les plus couramment utilisées sont les bandes des 14/11-12 GHz et des 6/4 GHz.

NOTE 2 – Les techniques de codage de modulation et d'accès peuvent être très différentes et doivent être les plus efficaces.

NOTE 3 – La télédistribution, au moyen de stations terriennes de réception uniquement, n'est pas traitée dans la présente Recommandation. Cependant, on utilise souvent les microstations pour la réception de signaux vidéo.

NOTE 4 – Les Recommandations relatives à l'interconnexion des réseaux de microstations aux réseaux publics à commutation sont à l'étude.

---